

DÉPARTEMENT
DE
LA DYLE.

1808
ARRONDISSEMENT
DE

COMMUNE DE *Notre Dame au Bois*

REGISTRE DE DÉCÈS.

Le présent REGISTRE, destiné à inscrire de suite et sans aucun blanc, les Actes de DÉCÈS des Citoyens de la Commune de *Notre Dame au Bois* pendant l'An *1808* contient *Quatre* feuillets, qui ont été cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première Instance, séant à *Bruxelles*, conformément à l'Article 41 du Code Civil.

A *Bruxelles* — le *21* Septembre an *1807*

Il a été ajouté au présent registre personnel et quatre feuillets qui ont été cotés et paraphés par nous Président du Tribunal Civil de Bruxelles depuis le 1^{er} jusqu'au 4^{ème} inclusivement

Bruxelles ce 27^{ème} de 1808.

Personnel et

premier feuillet
ACTE DE DÉCÈS



Du vingt septieme jours du mois de fevrier 1808
l'an mille huit cent huit à dix heures du matin
Acte de décès de anne deneur décédée

le vingt dix jour du mois de fevrier à dix heures
du matin, profession de _____, âgé de cinq ans
né à notre dame au bois département de la dyle, demeurant
à notre dame au bois, époux de _____,
fille de françois deneur

profession de boucher, domicilié
à notre dame au bois, et de therese lefever
profession de journaliere, domiciliée
à notre dame au bois

Sur la déclaration à moi faite par françois deneur
à notre dame au bois, âgé de quarante sept ans, demeurant
à notre dame au bois, profession de boucher, qui a dit être père
de la défunte, et par jean baptiste de vester, âgé
de vingt neuf ans, demeurant à notre dame au bois, profession
de journalier, qui a dit être voisin de la défunte
j'ai rédigé et après lecture faite ont signé

françois deneur

J. B. de vester

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
tes, par moi george maigné Maire
de la commune de notre dame au bois faisant les fonctions d'Officier de
l'Etat civil soussigné J. maigné maire

ACTE DE DÉCÈS.

Du huitième jour du mois de mars
l'an dix huit cent huit à trois heures du matin

Acte de décès de *Michel Jeanssens* décédé

le huitième jour du mois de mars à trois heures

du matin, profession de —, âgé de *19* ans,

né à *notre dame au bois* département de *la dyle*, demeurant

à *notre dame au bois*, époux de —, fils de *François Jeanssens*,

profession de *journalier*, domicilié

à *notre dame au bois*, et de *jeanne Licise*,

profession de *journalière*, domiciliée

à *notre dame au bois*

Sur la déclaration à moi faite par *François Jeanssens*

, âgé de *23* ans, demeurant

à *notre dame au bois*, profession de *journalier*, qui a dit être le père

du défunt, et par *Cornelis Boon*, âgé

de *39* ans, demeurant à *Notre dame au bois*, profession

de *Cultivateur*, qui a dit être voisin du défunt.

J'ai rédigé et après lecture faite ont signé

C. Boon f. *Jeanssens*

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-

tes, par moi *George Maigne* Maire

de la Commune de *Notre dame au bois* faisant les fonctions d'Officier de

l'Etat civil soussigné *G. Maigne* maire

525

ACTE DE DÉCÈS



Du dix-neuvième jour du mois de mars

l'an dix huit cent huit à huit heures du matin

Acte de décès de *Catherine Lefever* décédé

le dix-neuvième jour du mois de mars à huit heures

du matin, profession de —, âgée de *un* mois

née à *notre dame au bois* département de *la dyle*, demeurant

à *notre dame au bois*, époux de —, fille de *Clement Lefever*,

profession de *journalier*, domicilié

à *notre dame au bois*, et de *Guirine Luyssens*,

profession de *journalière*, domiciliée

à *Notre dame au bois*

Sur la déclaration à moi faite par *Clement Lefever*

, âgé de *49* ans, demeurant

à *notre dame au bois*, profession de *journalier*, qui a dit être le père

de la défunte, et par *François Deneers*, âgé

de *47* ans, demeurant à *notre dame au bois*, profession

de *Bouquier*, qui a dit être voisin de la défunte.

J'ai rédigé et après lecture faite ont signé

C. Lefever f. *Deneers*

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-

tes, par moi *George Maigne* Maire

de la Commune de *Notre dame au bois* faisant les fonctions d'Officier de

l'Etat civil soussigné *G. Maigne* maire

ACTE DE DÉCÈS.

Du onzieme jour du mois d'avril
 l'an des huit cent huit à sept heures du matin
 Acte de décès de Guillaume victoire alexandre vlemineux décédé
 le onzieme jour du mois d'avril à sept heures
 du matin, profession de journalier, âgé de dix huit ans
 né à notre dame au bois, département de la Dyle, demeurant
 à notre dame au bois, époux d ————
 fils de henri vlemineux

, profession de journalier, domicilié
 à notre dame au bois, et de Jeanne passe
 , profession de journalière, domiciliée
 à Notre dame au Bois

Sur la déclaration à moi faite par henri vlemineux
 , âgé de quarante huit ans, demeurant
 à Notre dame au Bois, profession de journalier, qui a dit être le pere
 du défunt, et par Guillaume de venter, âgé
 de quarante cinq ans, demeurant à notre dame au bois, profession
 de journalier, qui a dit être voisin du défunt

j'ai rédigé et après lecture ont signé

h. vlemineux
 G. De venter

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George maigné Maire
 de la Commune de notre dame au bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil soussigné G. maigné maire

527

ACTE DE DÉCÈS.

Du onzieme jour du mois d'avril
 l'an des huit cent huit à heure du
 Acte de décès de anne Catherine debroup décédée
 le onzieme jour du mois d'avril à heures
 du , profession de ————, âgée de sept mois
 né à notre dame au bois, département de la Dyle, demeurant
 à notre dame au bois, époux d ————
 fille de henri debroup

, profession de tisserant, domicilié
 à notre dame au bois, et de anne maria demagge
 , profession de journalière, domiciliée
 à Notre dame au Bois

Sur la déclaration à moi faite par henri debroup
 , âgé de quarante sept ans, demeurant
 à notre dame au bois, profession de tisserant, qui a dit être le pere
 de la défunte, et par Cornelis Boon, âgé
 de trente six ans, demeurant à notre dame au bois, profession
 de Cultivateur, qui a dit être voisin de la défunte.

j'ai rédigé et après lecture ont signé
 C. Boon, la t. de henri debroup illettré

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George maigné Maire
 de la Commune de notre dame au bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil, soussigné G. maigné maire

ACTE DE DÉCÈS.

Du quatrième jours du mois de juin
 l'an dix huit cent huit à deux heures du relevé
 Acte de décès de philippine jeanspens décédée
 le quatrième jours du mois de juin à deux heures
 du relevé, profession de _____, âgé de trois mois
 née à notre dame au bois département de la dyle, demeurant
 à notre dame au bois, époux de _____
 fille de henri jeanspens
 _____, profession de journalier, domicilié
 à notre dame au bois, et de jeanne vlemineckx
 _____, profession de journalière, domiciliée
 à Notre dame au Bois

Sur la déclaration à moi faite par henri jeanspens pere
 _____, âgé de trente ans, demeurant
 à notre dame au bois, profession de journalier, qui a dit être pere
 de la défunte, et par cornelis boon _____, âgé
 de trente six ans, demeurant à notre dame au bois, profession
 de cultivateur, qui a dit être voisin de la défunte
 j'ai rédigé et après lecture faite ont signé

C. Boon

ici est la marque de henri jeanspens illettré

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George maigné Maire
 de la Commune de notre dame au bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil soussigné G. maigné maire

523

Quatrième et dernière feuille. ACTE DE DÉCÈS.

Du huitième jours du mois de juillet
 l'an dix huit cent huit à douze heures du midi
 Acte de décès de Cornelis jacques Boon décédé
 le huitième jour du mois de juillet à douze heures du
 midi, profession de _____, âgé de trois ans
 né à notre dame au bois département de la dyle, demeurant
 à notre dame au bois, époux de _____
 fils de Cornelis Boon
 _____, profession de Cultivateur, domicilié
 à notre dame au Bois, et de Isabelle tajmans
 _____, profession de Cabartiere, domiciliée
 à Notre dame au Bois

Sur la déclaration à moi faite par Cornelis Boon
 _____, âgé de trente six ans, demeurant
 à notre dame au bois, profession de Cultivateur, qui a dit être pere
 du défunt, et par Jean Baptiste de verster _____, âgé
 de _____ ans, demeurant à notre dame au bois, profession
 de journalier, qui a dit être voisin du défunt
 j'ai rédigé et après lecture faite ont signé

C. Boon J. B. de Verster

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George maigné Maire
 de la Commune de notre dame au bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil, soussigné G. maigné maire

ACTE DE DÉCÈS.

Du dixième jour du mois de septembre
 l'an dix huit Cent huit à dix heures du relevé
 Acte de décès de Marie Vlemineux décédée
 le dixième jour du mois de septembre à dix heures
 du relevé, profession de journalière, âgée de dix sept ans,
 née à Notre Dame au Bois, département de la Dyle, demeurant
 à Notre Dame au Bois, épouse de ———,
 fille de Henri Vlemineux
 , profession de journalier, domicilié
 à Notre Dame au Bois, et de Jeanne Passe,
 , profession de journalière, domiciliée
 à Notre Dame au Bois

Sur la déclaration à moi faite par Henri Vlemineux
 , âgé de quarante huit ans, demeurant
 à Notre Dame au Bois, profession de journalier, qui a dit être père
 de la défunte, et par Cornelis Boon, âgé
 de trente six ans, demeurant à Notre Dame au Bois, profession
 de Cultivateur, qui a dit être voisin de la défunte
 j'ai rédigé et après lecture faite ont signé
 C. Boon H. Vlemineux

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George Maigné Maire
 de la Commune de Notre Dame au Bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil soussigné G. Maigné maire

531

ACTE DE DÉCÈS.



Du trentième jour du mois de septembre
 l'an dix huit Cent et huit à deux heures du matin.
 Acte de décès de Jean Charles Stas décédé
 le vingt-neufième jour du mois de septembre à deux heures
 du matin, profession de ———, âgé de huit ans,
 né à Notre Dame au Bois, département de la Dyle, demeurant
 à Notre Dame au Bois, époux de ———,
 fils de Sébastien Stas
 , profession de tailleur, domicilié
 à Notre Dame au Bois, et de Catherine Decoster décédée,
 , profession de ———, domiciliée
 à

Sur la déclaration à moi faite par Sébastien Stas
 , âgé de ——— ans, demeurant
 à Notre Dame au Bois, profession de tailleur, qui a dit être père
 du défunt, et par Cornelis Boon, âgé
 de trente six ans, demeurant à Notre Dame au Bois, profession
 de Cultivateur, qui a dit être voisin du défunt
 j'ai rédigé et après lecture faite ont signé
 C. Boon
 S. Stas

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George Maigné Maire
 de la Commune de Notre Dame au Bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil, sousigné G. Maigné maire

ACTE DE DÉCÈS.

Du onzième jour du mois de novembre
 l'an dix huit cent et huit à neuf heures du matin
 Acte de décès de pierre Sterckx décédé
 le dixième jour du mois de novembre à sept heures
 du matin, profession de journalier, âgé de cinquante dix ans,
 né à notre dame au bois, département de la Dyle, demeurant
 à notre dame au bois, époux de Claire Luybens
 fille de j. Luybens d'ici, profession de
 , et de françoise Camerack, domicilié
 , profession de journalier, domiciliée
 à notre dame au bois

Sur la déclaration à moi faite par Cornelis Boon
 , âgé de trente dix ans, demeurant
 à notre dame au bois, profession de cultivateur, qui a dit être voisin
 du défunt, et par Jean Baptiste de venster, âgé
 de trente ans, demeurant à notre dame au bois, profession
 de journalier, qui a dit être voisins du défunt
 j'ai rédigé, et après lecture faite ont signé
 C. Boon J. B. de venster

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George majne Maire
 de la commune de notre dame au bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil, soussigné G. majne maire

533

ACTE DE DÉCÈS.



Du neuvième jour du mois de décembre
 l'an dix huit cent et huit à dix heures du matin
 Acte de décès de Marie Sterckx
 le huitième jour du mois de décembre à dix heures
 du matin, profession de journalier, âgé de
 née à notre dame au bois, département de la Dyle, demeurant
 à notre dame au bois, épouse de Clement Willebols
 fille de Anne Sterckx, décédée, domiciliée
 , profession de
 à notre dame au bois, et de Petruscelle, décédée, domiciliée
 , profession de

à notre dame au bois
 Sur la déclaration à moi faite par Clement Willebols
 , âgé de cinquante ans, demeurant
 à notre dame au bois, profession de journalier, qui a dit être époux
 de la défunte, et par Jean Baptiste de venster, âgé
 de trente ans, demeurant à notre dame au bois, profession
 de journalier, qui a dit être voisin de la défunte.
 j'ai rédigé, et après lecture faite ont signé
 ici la marque de Clement Willebols illisible.
 J. B. de venster

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi George majne Maire
 de la commune de notre dame au bois, faisant les fonctions d'Officier de
 l'Etat civil, soussigné G. majne maire

ACTE DE DÉCÈS.

Du *trantieme* jour du mois de *decembre*
 l'an *dis huit cent huit* à *dis* heures du *matin*
 Acte de décès de *jose Bolan* décédé
 le *trantieme* jour du mois de *decembre* à *sept* heures
 du *matin*, profession de *journalier*, âgé de *cinquante* *dis* ans,
 né à *Bruxelles*, département de *la dyle*, demeurant
 à *notre dame au bois*, épou de *jeanne Cordemans*,
 fils de *dignatus Bolan* décédé,
 , profession de _____, domicilié
 à *rumpti*, et de *therese d'etier* décédée,
 , profession de _____, domiciliée
 à *aspehe*

Sur la déclaration à moi faite par *Cornelis Boon*,
 , âgé de *trinte* *dis* ans, demeurant
 à *notre dame au bois*, profession de *cultivateur*, qui a dit être *voisin*
 du défunt, et par *jean Baptiste de venter*, âgé
 de *trinte* ans, demeurant à *notre dame au bois*, profession
 de *journalier*, qui a dit être *voisin* du défunt.
 j'ai rédigé et après lecture ont signé
C. Boon y. *B. de venter*

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi *Georges majne* Maire
 de la Commune de *notre dame au bois*, faisant les fonctions d'Officier de
 l'État civil, soussigné *G. majne* maire

535

ACTE DE DÉCÈS.

Du _____ jour du mois d _____
 l'an _____ à _____ heure du _____
 Acte de décès de _____ décédé
 le _____ jour du mois d _____ à _____ heures
 de _____, profession de _____, âgé de _____,
 né à _____, département de _____, demeurant
 à _____, épou d _____,
 fil de _____,
 , profession de _____, domicilié
 à _____, et de _____,
 , profession de _____, domiciliée
 à _____

Sur la déclaration à moi faite par _____
 , âgé de _____ ans, demeurant
 à _____, profession de _____, qui a dit être
 d _____ défunt, et par _____, âgé
 de _____ ans, demeurant à _____, profession
 de _____, qui a dit être d _____ défunt

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
 tes, par moi _____ Maire
 d _____ faisant les fonctions d'Officier de
 l'État civil, soussigné _____

ACTE DE DÉCÈS.

Du jour du mois d
l'an à heure du décédé

Acte de décès de

le jour du mois d à heures
du , profession de , âgé de ,
né à , département d , demeurant
à , épou d ,
fil de ,
à , profession de , domicilié
à , et de ,
à , profession de , domiciliée

Sur la déclaration à moi faite par

à , âgé de ans, demeurant
d , profession de , qui a dit être
de défunt , et par , âgé
de ans, demeurant à , profession
de , qui a dit être d défunt

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
tes, par moi Maire
de , faisant les fonctions d'Officier de
l'État civil, soussigné

537

ACTE DE DÉCÈS.

Du jour du mois d
l'an à heure du décédé

Acte de décès de

le jour du mois d à heures
du , profession de , âgé de ,
né à , département d , demeurant
à , épou d ,
fil de ,
à , profession d , domicilié
à , et de ,
à , profession de , domiciliée

Sur la déclaration à moi faite par

à , âgé de ans, demeurant
d , profession de , qui a dit être
de défunt , et par , âgé
de ans, demeurant à , profession
de , qui a dit être d défunt

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparan-
tes, par moi Maire
d , faisant les fonctions d'Officier de
l'État civil, soussigné